



Madame Fleur PELLERIN
Ministre de la culture et de la communication
3, rue de Valois
75 001 Paris

Paris, le mardi 7 juillet 2015

Objet : Préavis de grève reconductible

Madame la Ministre,

A son arrivée en mai 2012, le nouveau gouvernement n'a pas souhaité abroger le décret du 9 mai 2012 relatif aux logements de fonction alors que nous l'avions exigé. Cette réforme a des conséquences très graves sur l'exercice des missions, la vie professionnelle, le pouvoir d'achat et la vie privée des personnels du ministère. L'inquiétude et la colère sont bien réelles ; la situation ne peut plus durer.

C'est pourquoi, notre organisation syndicale dépose un préavis de grève reconductible à compter du 13 juillet sur les points suivants :

- pour le calcul de la redevance : la neutralisation des effets de la réforme des logements de fonction, sans perte de pouvoir d'achat, et donc avec « zéro effet » (pas un centime d'augmentation pour les personnels) ;
- un plan de rénovation pluriannuel des logements de fonction sur l'ensemble du périmètre ministériel, établissements publics compris ;
- le respect de la vie privée des personnels dans le cadre de l'évaluation sanitaire et technique et du calcul de la redevance ;
- le maintien des commissions d'attribution des logements de fonction là où elles existent déjà et création d'une commission ministérielle d'attribution des logements de fonction pour le reste des logements de fonction ;
- l'absence de prise en charge des fluides tant que l'évaluation sanitaire et technique du logement n'est pas faite.

Nous restons à votre disposition pour l'ouverture de négociations et nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations syndicales les plus vigilantes.

Valérie Renault
Secrétaire générale